ART. 8 N° 17481

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 17481

présenté par M. Tellier et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

## **ARTICLE 8**

Supprimer l'alinéa 19.

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le projet de loi du Gouvernement porte gravement atteinte aux conditions de départs anticipés à la retraite. De plus, le projet de loi procède par voie de décret en de trop nombreux points, déterminants pour le devenir des droits à la retraite de l'ensemble des travailleurs. Pour ces raisons, les auteurs de cet amendement demandent la suppression de cet alinéa.